

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Janvier 2025

11x25

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION MINOTAURE ET COMPAGNIE

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Association Minotaure et Compagnie : 285 av du plan de campagne 13170 les Pennes Mirabeau, Siret : 79451105500020, représentée par sa présidente, Christelle Bohec

dont l'objectif est de promouvoir la culture, les échanges et le lien social par la création et la présentation de projets théâtraux et cinématographiques, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 4 150€.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association Minotaure et Compagnie pour un montant de : 4 150 €.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL